



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



*Des progrès sensibles ont été accomplis dans l'accroissement de l'espérance de vie et la réduction de certaines causes majeures de la mortalité infantile et maternelle... dans l'amélioration de l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement, la réduction du paludisme, de la tuberculose, de la poliomyélite de la propagation du VIH/sida. Toutefois, il faut faire beaucoup plus... et s'occuper de nombreuses questions de santé fortes différentes, persistantes ou nouvelles. »*

Nations Unies, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>

## objectifs

L'ODD 3 vise à réduire considérablement le taux mondial de mortalité maternelle, éliminer les décès « évitables » de nouveaux nés et d'enfants de moins de 5 ans. Egalement, il vise à « mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et à combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles ». Pour ce qui est de l'aspect sanitaire, prévenir et traiter l'abus de substances psychoactives, mais aussi agir sur les substances chimiques dangereuses, la pollution, et la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

## décryptage

L'ODD 3 vise à assurer l'accès de tous à des services de soins ainsi qu'à une couverture sanitaire universelle (réduction des coûts, soins de qualité, accès aux médicaments et vaccins essentiels provenant de sources certifiées). La mise en œuvre suppose d'« accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ». Pour ce qui est des crises sanitaires d'urgence, il est également prévu de renforcer les moyens dont disposent les pays en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Sources :

Nations Unies, ODD 3, Faits et Chiffres sur la Santé dans le monde <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/> (consultation mai 2016)

Nations Unies, Assemblée Générale, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, p.17 <http://www.ipu.org/splz-f/unga16/2030-f.pdf> (consultation mai 2016)

## Comprendre les Enjeux

- Sur la période 1990/2013, le nombre de décès d'enfants de moins de **5 ans** a connu une baisse journalière de **17000 décès**.
- Le taux mondial de mortalité maternelle a diminué de **45%** depuis 1990 mais reste **15 fois plus élevé** dans les pays en développement que dans les pays développés.
- En 2013, on estimait à **2,1 millions** le nombre de nouvelles infections au VIH
- Fin 2014, **13,6 millions** de personnes ont eu accès à la thérapie antirétrovirale.
- Le fléau du sida est devenu la **principale cause de décès chez les adolescents (10-19 ans)** en Afrique et la deuxième cause la plus fréquente de décès chez les adolescents dans le monde.



## En Union Européenne, un programme d'action pour la santé

Le Parlement européen et le Conseil ont émis un Règlement en 2014 pour mettre en place « *un troisième programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé* » sur la période 2014-2020. Ce programme vise 4 grands objectifs : (1) agir en faveur de la santé, prévenir les maladies et créer des conditions favorables à des modes de vie sains...; (2) protéger les citoyens de l'Union des menaces transfrontières graves sur la santé; (3) contribuer à des systèmes de santé innovants, efficaces et viables; (4) améliorer l'accès des citoyens de l'Union à des soins de santé de meilleure qualité et plus sûrs.



## Ma Région PACA et l'ODD 3 :

Afin d'offrir une dimension stratégique aux objectifs de santé au sein de la région, un projet régional de santé (PRS) a été instauré dès 2012 jusque 2016 pour organiser la « *feuille de route de celles et ceux qui font la santé : professionnels de santé et de prévention, gestionnaires et intervenants en santé publiques et en établissements sanitaires et médico-sociaux...* ». Cinq principes sont clairement identifiés : l'accessibilité au système de santé, l'approche globale de la santé, la mise en synergie des acteurs, la promotion de l'innovation, et l'efficacité du système de santé.

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

- Journal officiel de l'Union européenne, 2014,  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1440004819428&uri=CELEX:32014R0282>  
(consultation mai 2016)
- Commission européenne, portail de la Santé publique, *Troisième programme Santé (2014-2020)*  
[http://ec.europa.eu/health/programme/policy/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/health/programme/policy/index_fr.htm) (consultation mai 2016)
- Agence régionale de santé, Projet régional de santé, *Plaquette officielle de présentation du PRS PACA*  
[http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site\\_Ars\\_Paca/mini\\_site\\_prs/Presentation\\_PRS\\_Paca.pdf](http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site_Ars_Paca/mini_site_prs/Presentation_PRS_Paca.pdf)  
(consultation mai 2016)
- Agence régionale de santé, Projet régional de santé, *Principes sur lesquels repose le PRS*  
<http://www.ars.paca.sante.fr/Principes-sur-lesquels-repose.131200.0.html> (consultation mai 2016).